

LE JACKPOT DE DÉLICES ET GOURMANDISES

Vous n'êtes pas encore client de cette enseigne commerciale appartenant à MERRIOS – trop bien connue du Réseau anti-arnaques – et, à ce titre, vous recevez un bristol vous permettant de gagner jusqu'à 9 500 €.

Cette opération est sans obligation d'achat. Profitez-en, car par la suite, toutes les opérations promotionnelles que vous recevrez seront avec obligation d'achat. Théoriquement trois gains sont possibles : 2 500 €, ou 3 500 €, ou 9 500 €. Bien évidemment, le grattage vous fait découvrir les symboles correspondant au gain potentiel de 9 500 €. Le règlement complet n'est pas mentionné sur le document que vous avez reçu, mais une formulation primordiale est à prendre en compte : « jeu gratuit soumis à aléas et à tirage au sort par huissier de justice. »

Vous devez donc retourner le « formulaire de réclamation » pour prendre part au tirage au sort final. Vous êtes incité à compléter ce bon par votre numéro de téléphone et par votre date d'anniversaire. Si vous le faites, vous avez la certitude de recevoir tous les publipostages de **DÉLICES ET GOURMANDISES** et surtout d'être sollicités par téléphone, avec un zèle particulier à l'approche de votre anniversaire !

En résumé, laissez tomber le jackpot et n'hésitez pas à refouler les plis publicitaires reçus (« refusé-retour à l'expéditeur »). Ce retour est gratuit à condition de ne pas avoir ouvert les enveloppes reçues.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)